



SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE
Depuis 1780

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Juillet 2018

SOMMAIRE

LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE

1. ORGANISATION ET GOUVERNANCE	4
2. LE PROJET ASSOCIATIF 2016-2020	6
3. CAPACITES	7
4. CHIFFRES CLES	8
5. LES PROJETS	9
6. LES PROFESSIONNELS	12

NOS ACTIVITES

1. PROTECTION DE L'ENFANCE	14
2. HANDICAP	21
3. SOINS	31
4. LOGEMENT/INSERTION	36
5. PERSONNES AGEES	46
6. SIEGE SOCIAL	55

REPERES 2017
DE LA SOCIETE
PHILANTHROPIQUE

1-ORGANISATION ET GOUVERNANCE

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une **association reconnue d'utilité publique** depuis 1839. Elle est composée de 167 membres à jour de leur cotisation au 21 juin 2018. Elle exerce dans le domaine de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale auprès de personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap, la maladie, la précarité sociale ou les difficultés économiques.

En référence à l'intérêt général, elle gère plus d'une vingtaine d'établissements et services dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle offre des lieux adaptés, modernes et chaleureux principalement en Ile de France mais également dans les Alpes Maritimes et le Loir et Cher.

Les salariés et les bénévoles de l'association attachent un grand soin à l'accompagnement personnalisé en visant la plus grande autonomie de chacun. Ils interviennent avec bienveillance et respect pour développer la capacité d'agir de chacun en stimulant leurs compétences.

L'association développe des partenariats constructifs avec les pouvoirs publics et les partenaires privés en imaginant des solutions innovantes pour toujours contribuer à une protection efficace des personnes les plus vulnérables.

L'association est administrée par un **Comité d'Administration** de vingt-deux membres, bénévoles, élus pour trois ans et qui se réunit tous les deux mois environ. En 2017, il s'est réuni à 10 reprises. Le Bureau, élu pour une année, s'est réuni 6 fois.



Louis de Montferrand, Président.



Séminaire des Administrateurs.

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU (au 31 décembre 2017)

- | | |
|---|--------------------------------|
| ✿ Louis de Montferrand
Président | ✿ Roseline de Carmoy |
| ✿ Etienne-Hugues de la Bigne
Vice-Président | ✿ Marie Debry |
| ✿ Marie-Christine Tarneaud
Vice-Présidente | ✿ Marie de Ladoucette |
| ✿ Bertrand Hainguerlot
Trésorier | ✿ Xavier Drago |
| ✿ Emmanuel de Tarlé
Secrétaire | ✿ Bruno de Felcourt |
| ✿ Norbert Gautrin
Secrétaire Adjoint | ✿ Paul de Guigné |
| ✿ Hubert Balsan | ✿ Olivier de Ladoucette |
| ✿ Etienne Bizot | ✿ Jean-Ghislain Lepic |
| ✿ Jean de Bodman | ✿ Denis Percheron |
| ✿ Guillaume de Broglie | ✿ Luc Richard |
| | ✿ Aude Terray |
| | ✿ Marie-Liesse de Vogüé |

Outre leur participation aux réunions de bureau et de comité d'administration, l'activité des administrateurs est soutenue dans plusieurs domaines et leur permet d'être présents dans les établissements :

- participation aux Conseils de la Vie Sociale des établissements (instances de représentation des usagers) ou **Commission des usagers** à l'Hôpital,
- participation aux comités de gestion, instances spécifiques à l'association qui se réunissent 3 fois par an et permettent d'assurer le suivi des établissements les plus importants (IEM Le Château de Bailly, Hôpital Goüin et CMP, Résidence Médicalisée Zemgor, IME Ladoucette et SESSAD L'Escabelle).
- participation à différentes commissions : Financière, Ressources Humaines, Personnes Accueillies, Bénévolat et à différents comités de pilotage.

2-LE PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

Le projet associatif 2016-2020 a été élaboré de manière participative avec les directeurs et les administrateurs. Il a été adopté lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2016. Il se décline en 3 grandes ambitions :

1

Construire trois cents nouvelles places de logement pour personnes handicapées ou vulnérables

Construire des immeubles destinés au logement collectif à titre de résidence principale et comportant d'une part des locaux privatifs, et d'autre part, des locaux affectés à la vie collective, destinés au logement de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de jeunes actifs, ou de familles monoparentales.

Axes stratégiques

Inventer un modèle d'appartement partagé entre adultes autistes.

Concevoir un modèle d'habitat en studios avec des lieux de vie partagés, pour des publics fragiles.

Mettre en chantier de 3 à 5 résidences combinant ces nouvelles formes d'habitat autour de la plateforme de services d'un établissement médico-social.

3

Garantir une gouvernance efficace et rigoureuse à nos partenaires publics et privés, et à tous ceux qui s'engagent en faveur de nos projets

Notre pays est profondément attaché au degré élevé de protection sociale des plus fragiles qu'il a su établir, mais le surendettement de l'Etat réduit inéluctablement sa capacité à financer seul les besoins nouveaux.

En même temps, la complexité des problèmes à traiter s'accroît et pousse à la constitution de partenariat partout où cela augmente l'utilité sociale des actions.

La Société Philanthropique a l'expérience et la volonté de prendre toute sa part à ces défis en fédérant des ressources et des énergies.

Axes stratégiques

Renforcer nos partenariats avec les pouvoirs publics et les collectivités locales

Construire des relations de partenariat avec des fondations et des philanthropes privés.

2

Renforcer la culture d'humanité, d'innovation et de convivialité de nos établissements

Chaque établissement a une histoire propre au sein de la Société Philanthropique. Cette histoire particulière est une richesse. Elle doit être source d'inspiration pour toujours mettre en chantier de nouvelles idées dans la fidélité aux volontés créatrices de ses fondateurs.

Axes stratégiques

Améliorer constamment la qualité des prestations proposées aux personnes accompagnées dans nos établissements et services.

Développer des places nouvelles dans nos établissements, et le cas échéant, de nouveaux établissements, ainsi que des partenariats avec les acteurs de nos territoires.

Faire de la Qualité de Vie au Travail de nos salariés un enjeu majeur de la culture associative.

3-LES CAPACITES

La **capacité** globale des établissements et services de la Société Philanthropique est aujourd'hui de 2 298 places.

Les places sont réparties comme suit par domaines d'activité :

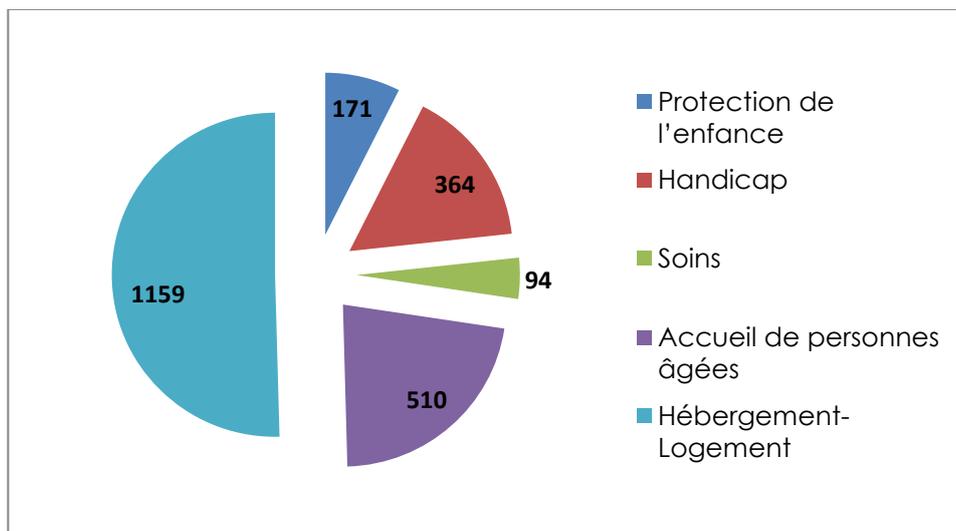
- Protection de l'enfance : 171 places
- Handicap : 364 places
- Soins : 94 places plus un centre de santé et un Centre Médico Psychologique (CMP)
- Accueil de personnes âgées : 510 places
- Hébergement-Logement : 1 159 places.

En 2017, 11 places de plus ont été créées par rapport à 2016 :

- 4 places de plus au CHRS Merice pour l'accueil de femmes isolées en difficultés d'insertion
- 7 places de plus dans le cadre de la création de l'habitat inclusif "Maison Harmonia" pour des adultes autistes à compter de septembre 2017.

Plus de 11 000 personnes ont bénéficié des services de nos établissements et services en 2017.

Répartition des places d'accueil en 2017



4- CHIFFRES CLES 2017



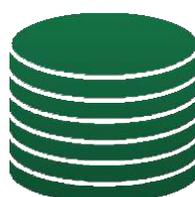
1 010 salariés



11 118 bénéficiaires



67 M€ de dépenses de fonctionnement



133 M€ DE BILAN



2 298 places



23 établissements et services

5- LES PROJETS

Les nouveaux projets

Dans son projet associatif, la Société Philanthropique a clairement énoncé son ambition de **créer de nouvelles places** en matière de logement pour personnes handicapées ou vulnérables et **d'innover** pour toujours mieux accompagner les personnes.

Ainsi, en 2017, l'association a répondu à plusieurs appels à projets soit en réponse à une commande publique, soit en réponse à des appels d'offres privés. Ces démarches permettent de densifier les partenariats et d'imaginer des scénarii de nouvelles réponses aux besoins.

Elle a par ailleurs créé des groupes projets pour imaginer des réalisations sur plusieurs sites notamment à Levallois Perret (92) et à Brunoy (91) où l'association a des réserves foncières et pourrait y implanter de nouveaux bâtiments.

Parmi les **projets** qui ont **mobilisé les équipes en 2017**, on peut en signaler trois :

- d'une part, le suivi de la construction d'un nouvel **établissement non médicalisé pour adultes handicapés mentaux** dans le 20^{ème} arrondissement, porte des Lilas, bâtiment dont la première pierre a été posée en 2017 et qui accueillera fin 2018, les résidents et les équipes de l'établissement Saint Joseph, actuellement dans le 18^{ème} arrondissement,
- d'autre part, la réflexion conjointe entre l'Hôpital Gouin et son **centre de santé**, et la mairie de Clichy et son propre centre municipal de santé, en vue **de regrouper les deux centres** sur le site de l'Hôpital Gouin à horizon fin 2018,
- enfin, la réalisation de travaux importants au sein de la résidence Greffulhe à Levallois-Perret afin de créer un **dispositif innovant d'habitat partagé** pour adultes autistes, et l'ouverture de ce projet en septembre 2017.



Projet du futur Saint Joseph, Porte des Lilas. Cabinet d'architectes « Lambert Lénack ».



Signature d'une convention entre M. Rémi Muzeau, Maire de Clichy, et M. Louis de Montferrand, Président de la Société Philanthropique, novembre 2017.



Maison Harmonia, Levallois-Perret.

Les « Philanthropidées »

Enfin, soucieuse de répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies, la Société Philanthropique a lancé en 2017 un concours, « **les Philanthropidées** », à destination des conseils de vie sociale pour soutenir des investissements ou actions visant à renforcer les liens entre les personnes accueillies et favoriser la convivialité dans les établissements. Neuf projets ont été présentés à un jury composé d'administrateurs et de la directrice générale, montrant l'implication des membres des conseils de la vie sociale pour répondre. Le 17 octobre 2017, plusieurs prix (soutien financier et diplômes) ont été remis aux résidents ou à leurs familles, réunis pour l'occasion au siège de l'association.

Le jury a eu « un coup de cœur » pour le projet élaboré par l'**EHPAD Le Château, à Châteauneuf dans le Loir et Cher**, projet élaboré en étroite collaboration avec les membres du CVS et qui propose un réaménagement de la boutique au « P'tit plaisir ».

Il a ensuite retenu plusieurs projets :

- **L'IEM de la Croix-Faubin à Paris (11^{ème})** : le projet consiste à aménager, dans la cour de l'immeuble, un environnement sécurisé et confortable pour que les jeunes en situation de handicap puissent pratiquer différents sports.
- **La Résidence Autonomie Greffuhle à Levallois-Perret** : « Ce projet consiste en la création et l'utilisation régulière d'un parcours constitué de différents appareils installés dans le magnifique parc de l'établissement, ces équipements permettront à chacun d'entre nous de s'exercer à la conservation de son équilibre ou de le retrouver après un problème de santé handicapant. » (parole de résidente)
- **L'établissement Saint Joseph à Paris (18^{ème})**: Les CVS proposent la réalisation d'une œuvre d'art collective pour le futur établissement du 20^{ème} arrondissement (fresque, sculpture, mosaïque...) en y associant les personnes accueillies, les professionnels, les familles... Le souhait des CVS est que perdure une trace de ce moment, orienté vers le vivre ensemble et la convivialité mais aussi de participer au renforcement d'une identité partagée autour du nouvel établissement.

Enfin, deux projets orientés autour de la photographie ont été soutenus pour **le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale MERICE (Paris 11^{ème})**, et **la résidence médicalisée Zemgor à Corneilles en Paris**. Il s'agit pour les femmes accueillies au CHRS d'apprendre à photographier mais aussi de créer le plaisir de faire partager ses productions et ses émotions. A Zemgor, le projet se déploiera en trois modules, « PORTRAITS », « REGARDS » et « ALBUMS », donnant aux résidents la possibilité d'occuper plusieurs places avec l'appareil photo et intégrer les proches.

Ces ateliers ont vocation à permettre aux personnes de reprendre confiance en elles après des parcours de vie fragilisés par la précarité et l'errance pour les femmes du CHRS de restaurer l'estime de soi et de changer le regard sur les personnes âgées à la résidence Zemgor.



Le jury.



Les représentants des CVS.



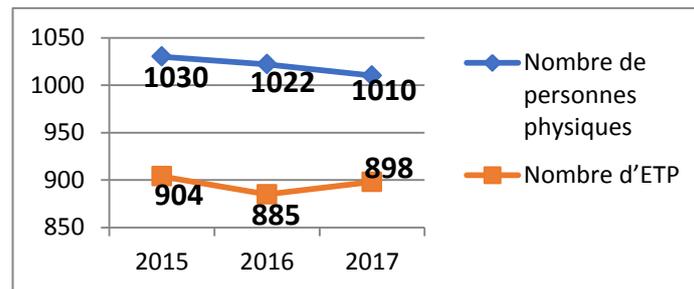
Les diplômés des Philanthropidées, 17 octobre 2017.

6 - LES PROFESSIONNELS

Les **effectifs** ont évolué comme suit sur les trois dernières années :

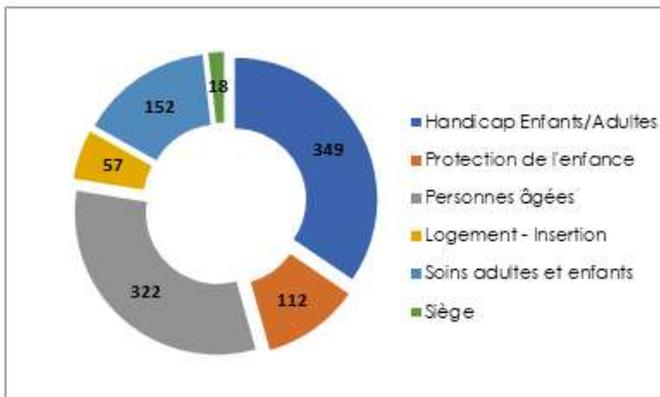
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Nombre de personnes physiques	1010	1022	1030
Nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein)	898	885	904

Les effectifs sont globalement stables sur ces 3 exercices comprenant des créations de postes mais également la maîtrise de la masse budgétaire et un absentéisme qui fluctue selon les années.

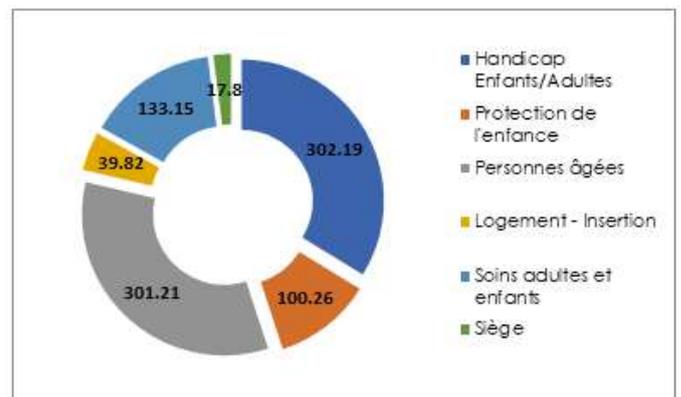


Nombre de salariés et d'équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activités en 2017 :

Nombre de salariés par secteur d'activités



Nombre d'ETP par secteur d'activités



A NOTER

83,6% des salariés sont non cadres,
16,4% des cadres

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

1- Etablissements de la protection de l'enfance



MAISON DE LA MERE ET DE L'ENFANT – PARIS 18^{ème}

Mission :



Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, ce centre maternel du 18^{ème} arrondissement a pour vocation d'aider 33 mères majeures isolées avec leur nouveau-né, à un moment où elles sont en difficulté matérielle, sociale et psychologique. L'accueil se fait à partir du 7^{ème} mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant. Cette année, ces femmes sont restées 9 mois en moyenne dans l'établissement.

Les mères et les enfants sont accueillis dans un environnement sécurisé : le site est constitué de plusieurs petits bâtiments qui permettent l'hébergement en studios, l'accueil en crèche et la détente dans un jardin. Par ailleurs, six appartements sont loués sur Paris par la Maison afin que des mamans avec leur enfant puissent bénéficier d'un logement indépendant, le temps de trouver elles même un logement pérenne.

Faits marquants 2017 :

Cette année, l'établissement a travaillé sur le développement de réponses à la sortie des mères tant en trouvant des appartements « satellites » auprès des bailleurs privés et en ouvrant la crèche à la sortie de l'institution pendant un mois en relai pour que la mère puisse mettre en place un mode de garde pour l'enfant (assistante maternelle ou place en crèche collective).

Par ailleurs, les équipes ont débuté une réflexion sur l'accompagnement de jeunes femmes enceintes hébergées dans les hôtels environnants en imaginant la possibilité de leur ouvrir l'accès au plateau technique de la maison à savoir la restauration la buanderie, l'informatique...tout en évaluant leurs situations sociales et en assurant un accompagnement spécifique. Pour cela, l'établissement a rencontré plusieurs

partenaires et envisage d'expérimenter ce nouveau dispositif en 2018.

Cette année, les élections au conseil de la vie sociale ont été concluantes et les réunions ont repris. Néanmoins, l'établissement a maintenu les groupes de parole ainsi que les réunions à thème pour les résidentes en faisant intervenir notamment des médecins d'un centre voisin. Les demandes d'admission dans la maison font de plus en plus suite à des violences familiales ou conjugales, violence physique ou psychique, en particulier rejet par la famille à l'annonce d'un enfant hors mariage.

Cette année, la maison a accueilli 19 nouvelles femmes et 17 sont sorties. Le taux d'occupation a été de 96%.



Façade et jardin extérieurs de la MME, Paris 18^{ème}.

CENTRE D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS – VILLA EXCELSIOR - CANNES

Mission :



Le centre d'accueil a pour finalité d'accueillir des familles avec enfants de 0 à 6 ans, en situation précaire et de rupture, de les aider à dépasser cette période d'instabilité et de crise en leur offrant un hébergement et un accompagnement dans leur soutien à leur rôle de parents et dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Le public est pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance en lien avec les services d'aide sociale à l'enfance départementaux. Cet accueil participe à la prévention des risques et à la prévention de la maltraitance par l'offre d'un cadre sécurisant.

La spécificité du centre réside dans sa capacité à accueillir des parents isolés, mères, pères ou en couple et des fratries, dans la limite des capacités disponibles.

Le centre est situé sur les hauteurs de Cannes au sein d'un parc d'un hectare et dans trois bâtiments. Il permet l'accueil de 78 personnes maximum réparties dans 33 studios pour 28 à 30 familles. Il héberge et accompagne les personnes pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Faits marquants 2017 :

En 2017, l'équipe du centre a élaboré un projet d'extension de son activité sous la forme d'un **Placement Spécialisé Petite Enfance à Domicile** pour des enfants de 0 à 6 ans, pour répondre à un besoin identifié en terme de placement, au domicile de leurs parents, pour ces enfants. En effet, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes constate qu'il n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes de prise en charge des enfants en danger ou en risque.

Le projet consistait, par le renforcement de l'équipe du Centre d'Accueil, à créer une équipe mobile qui observerait au domicile les besoins des enfants, les compétences parentales et la nature du danger et accompagnerait les familles à développer leurs responsabilités de parents, à favoriser

un cadre familial sécurisant, à mobiliser des relais si besoin et à protéger l'enfant, en veillant à la réponse à ses besoins physiologiques, affectifs, psychologiques et éducatifs.

Ce projet a reçu l'avis favorable des services du département mais il n'a pu à ce stade être financé.

En ce qui concerne l'établissement, il poursuit sa démarche continue de **qualité-gestion des risques** et revisite en permanence ses pratiques professionnelles au sein de groupes de travail thématiques et dans des logiques de gestion de projets. La participation des usagers est favorisée le plus possible également malgré leurs difficultés à les mobiliser pour le collectif, leurs

préoccupations individuelles étant souvent prégnantes.

Les **mères** ont constitué comme les autres années la majorité du public (en moyenne des jeunes **entre 18 et 33 ans**). Huit enfants sont nés au cours de l'année (accueil de femmes enceintes en errance et en fin de grossesse). 5 couples ont été également accueillis avec les difficultés récurrentes de problématiques relationnelles qui génèrent conflits, agressivité et violence. Un peu plus de la moitié des enfants ont pu être accueilli à la crèche de l'établissement.

Le taux d'activité a été de 96% cette année. Plusieurs innovations sont à signaler cette année 2017 : afin de mieux intégrer et rassurer les nouveaux et nouvelles arrivées, deux nouveaux dispositifs ont été instaurés : un temps d'accueil systématique à l'arrivée pour présenter l'organisation et répondre



Nouvelle aire de jeux.

aux questions, ainsi que des rencontres entre nouveaux avec l'éducatrice de jeune enfant et la psychologue sous forme de goûters dans l'espace « l'île aux jeux », pour faire connaissance.



Crèche du Centre d'Accueil Parents/Enfants, Villa Excelsior, Cannes.

D'autre part, les équipes souhaitant chaque fois que cela est possible, dans l'intérêt de l'enfant que le parent non résident ait une place reconnue, la réflexion sur l'accueil de ce parent non résident auprès de son enfant dans l'établissement a été poussée cette année et va aboutir à de nouvelles pratiques en 2018.

Enfin, deux associations monégasques ont soutenu le travail du centre en apportant leur soutien financier à la réalisation d'une **nouvelle aire de jeux** pour les enfants (« Les amis de Frankie » et « Children and Future »).

L'inauguration, le 15 juin, a été l'occasion de partager un moment chaleureux et convivial. Cela a également motivé une dizaine de salariés de la Villa Excelsior à participer à une course pédestre « No-Finish Line » à Monaco organisée par l'association « Children et Future » lors de la journée des Droits de l'Enfant dans le monde, en novembre 2017. L'établissement, à cette occasion, a également organisé un « café parent » et créer puis exposer affiches et dessins pour exprimer les droits de l'enfance.

ABRI TEMPORAIRE D'ENFANTS – PARIS 13ème

Mission :



Cette Maison d'Enfants à caractère social accueille 30 enfants de 3 à 9 ans (exceptionnellement 2,5/11 ans pour ne pas séparer les fratries) répartis en trois classes d'âge : les « P'tits Loups » pour les 3 à 5 ans, « Boréal » de 6 à 8 ans et « Phénix », jeunes de 9 à 11 ans.

Sociale à l'Enfance).

Ces jeunes sont confiés à l'établissement par le juge des enfants ou par mesure administrative (au titre de l'Aide

La mission de la structure est d'accueillir, de protéger, d'accompagner et éduquer des enfants séparés de leur milieu familial et confiés pour une durée déterminée.

Ces enfants connaissent généralement une situation familiale marquée par des carences éducatives et/ou de soins, un désinvestissement parental, des parents en difficultés personnelles, des conflits, des maltraitements physiques et/ou psychologiques.

Marqués par ces situations dont ils sont victimes, les enfants présentent des difficultés qui peuvent s'exprimer sur divers plans : des difficultés scolaires, des troubles du comportement et du caractère, et des troubles de la personnalité et/ou des déficiences nécessitant des actions ou prises en charge thérapeutiques dans des services spécialisés.

Faits marquants 2017 :

L'établissement a enregistré exceptionnellement une suractivité en accord avec le département de Paris. En effet, il a accueilli 30, 31 ou 32 enfants selon les mois ce qui fait que le taux d'occupation a été de 103%. Peu de sorties ont été enregistrées en 2017 contrairement aux autres années : 5 en 2017 contre 15 l'année précédente. Il est à noter que les 5 enfants sortis sont tous rentrés dans leur famille, les situations familiales ayant bien évolué pendant le placement.

Une des spécificités de l'ATE, en dehors d'accueillir des enfants très jeunes, dès l'âge de 3 ans, est d'héberger, de scolariser et d'accompagner des fratries.

Cette année, au 31 décembre, 8 fratries étaient prises en charge sur deux ou trois unités de vie différentes. Afin de garantir la

cohérence des actes éducatifs auprès de ces jeunes frères et sœurs, l'établissement a mis en place des réunions spécifiques de concertation sur leur projet éducatif. Des repas « fratries » ont été instaurés pour que les enfants puissent bénéficier de temps commun en dehors des groupes de vie mais également pour observer plus finement les relations entre frères et sœurs et alimenter le projet personnalisé de chaque enfant.



L'accueil d'enfants ayant vécu des situations familiales particulièrement lourdes implique une présence constante ainsi qu'un taux d'encadrement important. Au vu des difficultés parentales, cette année les enfants ont bénéficié particulièrement de peu de droits de sorties et/ou d'hébergements, ce qui a entraîné un fort taux de présence le week-end et les vacances scolaires. Cela a nécessité le renforcement du personnel sur la période des congés annuels des salariés, et la recherche et le financement de séjours en colonies de vacances classiques ou

spécifiques au regard de troubles du comportement de certains enfants.

Enfin, l'année 2017 a été marquée par l'absence pour maladie du directeur à partir du mois d'août puis son départ fin novembre. Son remplacement a d'abord été assuré par le directeur général délégué de l'association puis en décembre par un directeur intérimaire jusqu'à l'arrivée de Mme Nathalie Cornu, nouvelle directrice à compter de fin janvier 2018.



Jardin de l'Abri Temporaire d'Enfants, 35 avenue de Choisy, Paris 13^{ème}.



ACCUEIL DE MINEURS ISOLES - Service Oscar Romero – PARIS en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil

Mission :

Ouvert en octobre 2015, inauguré en janvier 2016 par Mme Versini, adjointe à la maire de Paris, l'unité « Oscar Romero » est un service géré par les Apprentis d'Auteuil qui fonctionne grâce au partenariat avec l'association « Savoir pour Réussir » et la Société Philanthropique.

Il a pour vocation d'accueillir 30 mineurs non accompagnés au titre de la protection de l'enfance.

La Société Philanthropique a mis à disposition de ce projet 30 logements :

4 chambres dans chacun de nos 4 foyers de jeunes et

8 appartements (6 T2/T3 et 2 studios) dans des logements à vocation sociale (à Paris, Clichy et Vincennes).

Nos équipes participent aux commissions d'admission en lien avec les équipes éducatives des Apprentis d'Auteuil et des visites sur sites sont organisées avec leurs équipes.

Faits marquants 2017 :

Dans le cadre des activités socio-éducatives organisées par le service Oscar Romero, plusieurs jeunes ont participé à des projets destinés à approfondir les notions de citoyenneté, d'engagement et d'intégration en France.

15 nouveaux jeunes ont été accueillis dans ce dispositif en 2017 et 17 en sont sortis. Depuis l'ouverture, 80% des jeunes ont quitté le dispositif avec une sortie positive : régularisation, travail,

formation, relogement... 62% d'entre eux sont restés plus de 18 mois dans le service.

L'intégration dans les logements de la Société Philanthropique se passe bien, le niveau d'échanges entre les équipes permettant de garantir la sécurité des adultes et des jeunes. La dynamique de rencontres avec d'autres jeunes dans les foyers et la colocation fonctionne bien.



2- Etablissements et services pour personnes en situation de handicap



INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF LADoucETTE ET SESSAD L'ESCABELLE – DRANCY (93)

Mission :



L'Institut Médico-Educatif Ladoucette à Drancy accueille 105 jeunes de 10 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés :

- en internat pour 55 places et
- en externat : 50 places dont 10 jeunes adolescents autistes accueillis en accueil de jour dans une unité dédiée.

Se rajoutent à cette activité, 30 places en Service d'Education Spéciale et de Soins à domicile (SESSAD

L'escabelle) qui accompagne des enfants et adolescents de 7 à 14 ans porteurs d'une déficience intellectuelle au sein de classes ordinaires ou adaptées. La capacité d'accueil totale est ainsi de 135 places.

L'IME accueille et accompagne des jeunes manifestants des troubles psychiques et autres troubles associés prévalant sur leur déficience intellectuelle. Chaque jeune, garçon ou fille, bénéficie dans le cadre d'un parcours individualisé, en fonction de ses besoins, d'une scolarisation adaptée, de soins somatiques et/ou psychiques, et d'un accompagnement éducatif (soutien à la socialisation, à l'autonomie quotidienne).

Les objectifs de cet accompagnement visent la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles du jeune, son autonomie et son autodétermination, sa relation aux autres, la gestion de ses émotions et son intégration dans la société.

Chaque année, une dizaine de jeunes sont admis. La moitié d'entre eux ont une durée de séjour inférieure à 4 ans. Plus de 80% d'entre eux sont domiciliés en Seine Saint Denis, les autres, exclusivement des internes, sont domiciliés dans 7 départements limitrophes.

L'orientation à la sortie vers le milieu ordinaire, voire le secteur du travail protégé, est de plus en plus difficile, et les places pour adultes dans les foyers de vie ou foyers médicalisés, dispositifs qui conviendraient le mieux aux jeunes sont rares, ce qui engendre des prolongations de séjour au-delà de 20 ans au titre de l'amendement Creton (12% soit 13 jeunes sur 105 à fin décembre 2017).

Faits marquants 2017 :

L'établissement a célébré en septembre, les **60 ans** (avec 2 ans de retard !) de la transformation de l'établissement en 1955 en institut médico-pédagogique pour l'accueil de jeunes filles « déficientes ». Cet anniversaire, en présence de la maire de Drancy, a permis de soutenir le partenariat avec la mairie en particulier le projet de ferme pédagogique. Il a mis au premier plan

également les exploits sportifs de jeunes champions de l'IME en particulier en athlétisme du fait notamment de la performance d'un jeune, **champion du monde à Londres et Bangkok** sur 200 et 400m en sport adapté.



Discours de M. Etienne Bizot, administrateur, président du comité de gestion de l'IME.

Ce temps fort, et un autre dédié en fin d'année, a également permis de saluer le départ à la **retraite de la directrice**, Mme Evelyne Poteaux qui, en 15 ans, a fait évoluer l'établissement de 70 jeunes accueillis dans un château et un bâtiment annexe dans le parc, à une structure accueillant 135 jeunes dans des locaux neufs, modernes, adaptés. Elle a accompagné également les professionnels à faire face à l'évolution des publics accueillis et aux difficultés budgétaires liées à cette augmentation de capacité ainsi qu'à la modification des organisations et des pratiques professionnelles.

2017 a été une année d'intense réflexion de la part de toutes les équipes pour réactualiser le **projet d'établissement** et définir les orientations pour **2018-2022**. La réflexion institutionnelle a permis de caractériser les évolutions des publics accueillis et leurs besoins, définir les nouvelles modalités d'accompagnement, les modifications nécessaires dans l'organisation et le fonctionnement des services, d'identifier les besoins d'ajustement des pratiques professionnelles et les compétences à développer ou à acquérir et de mettre en place la politique de gestion des ressources humaines qui en découle.

Les trois orientations stratégiques pour les 5 prochaines années sont ainsi :

- d'adapter et de développer l'offre d'accompagnement au regard des besoins des enfants et de leur entourage
- de développer les pratiques spécifiques à l'accompagnement des jeunes présentant des troubles autistiques ou des troubles envahissants du développement
- de développer les compétences individuelles et collectives des professionnels pour suivre ces évolutions

L'établissement s'est mobilisé dès 2017 pour concrétiser le développement d'une offre pour de jeunes artistes ou des enfants en situation complexe et sans solutions, en répondant à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS. La candidature de l'établissement a été retenue et en fin d'année, un arrêté a autorisé l'extension de 11 places pour « des adolescents déficients intellectuels avec troubles associés ou présentant une combinaison de déficiences ou en situation complexe » soit un total désormais de **116 places**.

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile, « L'Escabelle », accompagne des enfants de 7 à 14 ans porteurs de déficiences intellectuelles et scolarisés soit en classes banales, soit en classes spécialisées. Il s'agit de **maintenir l'inclusion scolaire** et les interventions se font majoritairement sur les lieux de scolarité, en individuel ou en groupe. Les enfants (82% de garçons) sont suivis en moyenne 3 ans et demi dans les écoles primaires (6) et les collèges de Drancy et des villes voisines.



Kermesse de l'IME Ladoucette, Drancy.



Sorties et activités sportives.

INSTITUT D'ÉDUCATION MOTRICE - LE CHÂTEAU DE BAILLY (78)

Mission :



L'institut d'Éducation Motrice de Bailly assure soins, rééducation, scolarité adaptée et éducation spécialisée à 113 enfants présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés. La prise en charge se réalise en internat et externat pour des enfants de 3 à 15 ans. L'objectif est que ces enfants accèdent à un maximum d'autonomie, de compétence, de confort et d'épanouissement.

L'établissement utilise des moyens éducatifs, pédagogiques, médicaux et rééducatifs afin de pallier les séquelles de lésions cérébrales précoces qui peuvent être d'ordre cognitif, praxiques, langagiers, visuels et neuro-visuels, mnésiques...

Les jeunes accueillis sont lourdement handicapés, les deux tiers d'entre eux ont une absence ou un déficit de la mobilité volontaire des quatre membres. Le trouble moteur est le point commun à tous les enfants mais le suivi de chacun est différent car la prise en compte des troubles associés ou désordres somatiques nécessite le recours à de nombreux spécialistes médicaux et paramédicaux. L'âge moyen à l'admission est de 8 ans et la durée moyenne d'accompagnement est de 6 ans.

Faits marquants 2017 :

Un **nouveau directeur**, M. Marc Devaux, a pris ses fonctions en janvier 2017 et l'équipe de direction s'est renouvelée en partie. Un climat de travail serein, une nouvelle organisation et un nouvel organigramme ont permis de redynamiser l'équipe après un passage difficile en 2016. La réécriture du projet d'établissement a également fédéré autour d'objectifs centrés sur les jeunes.

Ce **projet d'établissement** pour la période **2017-2021**, a permis de réaffirmer la nécessaire adaptation de l'accompagnement aux besoins spécifiques de l'enfant et de son entourage, dans le cadre d'une démarche qualité-gestion des risques structurée. La qualité de vie au travail a été réaffirmée également ainsi que l'évolution permanente des compétences des professionnels à travers notamment la

formation continue. L'intelligence collective et créative est une dimension particulièrement à l'honneur à l'IEM.

L'ouverture de l'établissement sur son environnement est aussi un point fort de l'établissement. Il se traduit par des recherches de soutiens financiers ou dans l'animation et l'encadrement d'activités auprès des enfants par de nombreux bénévoles.

A la rentrée scolaire 2017, l'**unité d'enseignement** a bénéficié d'une **création de poste** supplémentaire par l'**éducation nationale**. L'effectif d'enfants ou adolescents scolarisés poursuit ainsi sa progression depuis plusieurs années : 86 jeunes ont été scolarisés en 2017 contre 63 en 2014-2015 soit une progression de 36% en 3 ans.

L'équipe éducative s'est mobilisée sur les projets individualisés permettant des apprentissages concrets. Le service a été renommé « **unité d'accompagnement éducatif** » afin d'affirmer l'identité et la dynamique professionnelle. Le travail de décloisonnement des services en particulier avec les unités d'enseignement, s'est amorcé et la dynamique de travail partagé va permettre la concrétisation de projets transversaux.

L'absence de cadre de santé sur l'année et la permanence des difficultés de

recrutement des kinésithérapeutes et orthophonistes sont caractéristiques de 2017. Dans l'attente des recrutements, les listes d'attente pour bénéficier des rééducations s'allongent, compensées ponctuellement cette année par un renfort de temps en psychomotricité. Le service infirmier a accueilli 8 enfants en post opératoire pendant 8 à 10 semaines en moyenne pour chaque enfant. Les équipes paramédicales travaillent en collaboration et s'intéressent beaucoup aux **nouveautés technologiques** pour proposer aux enfants des outils adaptés leur donnant **plus d'autonomie**.



Enseignement de sport adapté.

INSTITUT D'ÉDUCATION MOTRICE - CROIX-FAUBIN – PARIS 11^{ème} et 12^{ème}

Mission :



L'Institut d'Éducation Motrice Croix Faubin a augmenté sa capacité d'accueil en 2016 et organise son activité autour de l'accueil de 10 jeunes de plus. Ainsi 70 garçons et filles de 3 à 20 ans sont désormais accueillis sur deux sites, toujours en externat : l'un sur le site « historique » rue de la Croix Faubin et l'autre dans un local loué rue Bel Air et spécialement aménagé pour l'accueil de jeunes de 16 à 20 ans.

La répartition entre les handicaps se fait comme suit :

- 51 jeunes sont porteurs d'une déficience motrice nécessitant le recours à des moyens spécifiques pour le suivi médical, l'éducation spécialisée, la formation générale et professionnelle afin de réaliser leur intégration familiale, sociale et professionnelle.

- 19 autres enfants ou adolescents présentent un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde. Cela entraîne pour ces jeunes une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.

La mission des équipes est de favoriser le développement de l'enfant tout au long de son parcours au sein de l'IEM en vue d'améliorer ses capacités, son autonomie, sa communication, sa socialisation et son adaptation à l'environnement. La famille est soutenue et associée aux différentes phases du projet individuel du jeune.

Ces objectifs se traduisent dans la dimension éducative, pédagogique et thérapeutique de l'accompagnement.

Faits marquants 2017 :

2017 a été la première année de fonctionnement avec les **70 places, l'Unité de Soutien à l'Intégration Sociale (USIS)** ayant ouvert en octobre 2016. La direction a piloté la montée en charge de l'accueil de nouveaux jeunes et de nouveaux professionnels et a permis de redresser le taux d'occupation de l'établissement. De 79% en 2016, il est passé à 90% en 2017. L'accompagnement des équipes et le travail de communication avec les partenaires, dont la MDPH, a permis d'atteindre cet objectif. Cette augmentation de capacité, le renforcement des profils de personnes en situation de

handicap plus lourds et la vie sur deux sites ont permis de travailler sur la transversalité et le décroisement.

L'organisation du travail doit permettre de dépasser le cloisonnement lié à l'architecture par étages (6) et à l'existence de deux sites, et, à l'aide d'outils harmonisés, sécurisés et plus rapides, permettre à



Site Bel Air, Paris 12^{ème}.

chacun de mieux accompagner les jeunes.

Cela s'est concrétisé notamment par un travail sur l'organigramme, le développement de la communication interne, à travers l'amélioration des outils informatiques, et le renforcement du travail d'équipe.

Deux autres faits sont à évoquer. Il s'agit, d'une part de la définition de l'objectif pédagogique d'offrir au plus grand nombre de jeunes, handicapés moteurs et polyhandicapés, un **temps scolaire adapté**,

tenant plus compte de la capacité de concentration de chacun.

Cela passe entre autres, par le renforcement de la concertation entre les enseignants de l'**Education Nationale** et les équipes d'éducateurs de l'**unité Montessori**.

Par ailleurs, la démarche d'ouverture de l'établissement sur l'extérieur est à relever et en particulier deux événements festifs : une journée où 24 collaborateurs de la société Barclay ont partagé une journée avec l'ensemble des jeunes pour les accompagner dans des activités ludiques et la participation de 7 jeunes au **Noël de l'Elysée** en décembre 2017.



Bassin de balnéothérapie.



Salle de classe.



Salle de kinésithérapie.



Cour extérieure.

ETABLISSEMENT SAINT JOSEPH : FOYER DE VIE ET CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR – PARIS 18^{ème}

Mission :



L'établissement Saint Joseph est un établissement d'accueil non médicalisé. Il accueille 46 personnes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique, âgées de plus de 20 ans, ne pouvant pas ou plus travailler, n'ayant pu acquérir qu'une autonomie limitée mais ne nécessitant pas une surveillance médicale constante.

Il propose deux modes d'accueil : un centre d'accueil de jour (CAJ) et un foyer de vie (FDV).

Le CAJ accueille les personnes en externat 220 jours par an (15 places)

Le foyer de vie accueille les personnes en internat et est ouvert toute l'année (31 places).

Les deux services proposent des accompagnements individualisés définis à partir de projets personnalisés, structurés par l'évaluation des besoins et potentialités, actualisés régulièrement. Ils s'inscrivent dans différentes activités : ludiques, éducatives et thérapeutiques en interne ou en s'appuyant sur un partenariat actif avec les structures associatives ou municipales locales.

Les déficiences mentales peuvent être associées à divers troubles : troubles intellectuels (difficultés de compréhension, de raisonnement), de la communication (troubles du langage...), troubles du caractère (anxiété, inertie, agressivité...), troubles sensori-moteurs (difficultés dans l'organisation spatio-temporelle...) qui génèrent pour beaucoup une incapacité à accomplir seuls les gestes de la vie courante.

Ces différents troubles exigent une vigilance et un accompagnement individualisé spécifique à chaque résident.

L'objectif des équipes est de valoriser, favoriser l'épanouissement et accompagner la personne handicapée dans son projet de vie. L'institution se veut un lieu de vie, un lieu d'accueil et d'écoute, un lieu dynamisant, un lieu sécurisant, socialisant et structurant et un lieu en interaction avec l'extérieur.

Faits marquants 2017 :

L'établissement a eu un taux d'**occupation de 100%** à partir de juillet après quelques mouvements d'entrées-sorties au cours du premier semestre.

Cela a permis le rajeunissement de la population accueillie et de nouveaux projets plus diversifiés ont vu le jour, en particulier le renforcement de la pratique sportive et de l'ouverture sur l'extérieur.

L'équipe de professionnels s'est stabilisée en 2017 et il y a eu moins d'absentéisme.

Pour faire face aux nouveaux besoins notamment des plus jeunes accueillis, l'équipe a fait évoluer ses pratiques. Un **nouveau directeur**, M. Joachim PERROUD, a pris ses fonctions début janvier 2017. En concertation avec ce nouveau directeur, de nouveaux plannings ont été définis et des

formations ont été réalisées en particulier sur le **handicap psychique**.

La réécriture du projet d'établissement a été amorcée de manière participative. Ainsi l'analyse des besoins et des capacités des personnes accueillies a été travaillé, en particulier en reprenant l'ensemble de leurs dossiers.

Il est apparu ainsi que, tant au foyer de vie qu'au centre d'accueil de jour, plusieurs résidents relevaient d'une pathologie principale ou associée relative au handicap psychique.

Cette caractéristique sera un axe de travail pour les prochaines années dans le cadre de l'extension de capacités de l'établissement qui aura lieu à l'automne

2018 lors du déménagement de l'établissement dans le 20^{ème} arrondissement près de la porte des Lilas.

C'est au cours de l'année 2017 que le **futur établissement** construit par Paris Habitat a été **mis en chantier**. Une pose de la première pierre a eu lieu en présence de la maire du 20^{ème} arrondissement et des architectes retenus pour réaliser le projet : l'équipe Lambert Lénack. Le directeur de Saint Joseph et l'équipe du siège social ont participé aux réunions et au suivi du chantier afin d'adapter au mieux le futur bâti aux besoins des résidents.

Il convient de rappeler que l'établissement Saint Joseph verra sa capacité augmenter de 30% à l'occasion de ce déménagement : + 5 places en foyer de vie et + 9 au centre d'accueil de jour soit 60 places au total à terme.



Travaux de construction du futur établissement Saint Joseph, Paris 20^{ème}.

3- Etablissements de soins pour enfants et adultes



CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE – PARIS 18^{ème}

Mission :



Le Centre Médico-Psychologique a pour mission de recevoir et de prendre en charge tous les enfants et adolescents de 0 à 18 ans qui lui sont adressés pour des troubles psychiques : pathologies psychiatriques lourdes (autisme, troubles envahissant du développement), troubles du comportement, troubles spécifiques des apprentissages, troubles émotionnels et affectifs...

Le centre n'est pas sectorisé et accueille tout patient quel que soit son lieu de résidence. L'objectif est de rendre les soins accessibles à toute catégorie sociale à la fois en terme de proximité et de gratuité en tenant compte des éventuelles difficultés sociales des usagers.

La prise en charge est psychothérapeutique et/ou rééducative. Les enfants sont reçus avec leurs familles dans l'objectif d'entretiens d'évaluation et différentes prises en charge sont proposées en fonction des besoins : consultations de pédopsychiatrie, rééducations en orthophonie et psychomotricité, psychothérapies individuelles et de groupe, psychodrame, thérapies à médiation artistiques...

L'établissement propose des approches pluridisciplinaires et en particulier des psychothérapies tant d'orientation psychanalytique que cognitivo-comportementales. Par ailleurs, il propose de la musicothérapie ainsi que des thérapies à la médiation graphique et picturale et à médiation théâtrale ainsi qu'un atelier gravure.

Faits marquants 2017 :

En mars 2017, la Haute Autorité de Santé a décerné à l'Hôpital Goÿin et au Centre Médico-Psychologique la **certification V2014 avec la lettre A**, sans réserve, pour une durée de 6 ans.

La direction commune des deux établissements sanitaires de l'association a permis le renforcement de la mutualisation de fonctions support et logistique entre le CMP et l'Hôpital.

Le CMP a augmenté son activité en 2017 de 5,5%. Il a accueilli des enfants et adolescents dont l'âge moyen a été de 10 ans et demi et plus de garçons (65%) que de filles (35%).

Il est de plus en plus repéré dans le dispositif de **santé mentale du 18^{ème} arrondissement**. Les adresseurs sont l'éducation nationale (47%), mais également les médecins ainsi que la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'aide sociale à l'enfance (31%). Les démarches spontanées sont de 22%.

Beaucoup d'enfants consultent pour « troubles de l'apprentissage » et l'évaluation médicale va essayer d'identifier la problématique qui se cache derrière ce motif et proposer des prises en charge adaptées. La dimension sociale et culturelle de l'enfant et de sa famille est prise en compte, de nombreuses familles vivent dans un contexte de précarité ou de grande

précarité, les difficultés liées à la santé et au handicap de leurs enfants venant souvent s'ajouter à des difficultés touchant les besoins primaires des familles : absence ou faiblesse des ressources, problématiques liées au logement (insalubrité, hôtel social, dettes de loyer), aux situations conjugales complexes (beaucoup de familles monoparentales)...

En 2017, un partenariat s'est instauré avec la Maison de la Mère et de l'Enfant pour le suivi d'enfants de moins de 3 ans accueilli dans cet établissement. Les équipes ont également renforcé leur participation aux réunions du réseau santé mentale Paris nord est.



Visite du Président et de la Direction Générale au CMP, le 7 juillet 2017.



Le directeur et les équipes du CMP.

HOPITAL GOÛIN – CLICHY (92) - Service de soins de suite et de réadaptation et centre de santé

Mission :



L'Hôpital Goûin prend en charge des patients provenant de plus de 300 correspondants différents en hépato-gastro-entérologie (65 lits) et médecine polyvalente (29 lits) avec une activité transversale d'addictologie réalisée principalement chez des patients ayant des atteintes somatiques liées à l'alcool.

Les principaux adresseurs sont les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (Saint Louis, Bichat-Beaujon, La Pitié Salpêtrière, Saint Antoine...). Les tumeurs malignes sont également prises en charge et l'activité de cancérologie et nutrition s'est particulièrement développée en 2017.

Les compétences médicales et para médicales de l'Hôpital permettent de répondre à une demande croissante de prises en charge lourdes et très lourdes, les patients étant adressés rapidement après une intervention chirurgicale ou une période de réanimation.

Outre l'activité d'hospitalisation complète, l'hôpital dispose d'un centre de santé qui propose des consultations et soins en externe : médecine générale et spécialisée, kinésithérapie, soins infirmiers et imagerie médicale. Il participe aux réseaux locaux (hépatite C, gériatrie, cancérologie digestive...) et accueille dans ses locaux une maison médicale de garde.

Faits marquants 2017 :

En novembre 2017, la Société Philanthropique et la mairie de Clichy ont signé une convention pour l'accueil des activités du Centre municipal de santé Marc Chagall au sein des locaux de l'Hôpital Gouin. Ce rapprochement sur un même site, permettra **d'enrichir l'offre de soins de proximité en secteur 1** à la population de Clichy et des environs. Des travaux de rénovation-restructuration vont être menés pour ouvrir les nouveaux locaux à l'automne 2018.

Dès 2017, grâce à l'utilisation de l'application de prise de rendez-vous en ligne « Doctolib », l'activité du centre de

santé Gouin a par ailleurs progressé de plus de 18%.

Le taux d'occupation de l'Hôpital a été de plus de 86%. Les équipes s'organisent en permanence pour fluidifier les arrivées et les départs mais de nombreuses annulations de dernière minute pénalisent la gestion optimale des lits. Par ailleurs, la vacance de postes de médecins ou les absences de soignants peuvent différer ponctuellement les admissions. La durée moyenne de séjour est de **28,8 jours cette année**. L'**âge moyen** des patients hospitalisés est de **58 ans**.

L'Hôpital poursuit son activité de partenariat et d'ouverture sur l'extérieur. Il convient de signaler le lancement de l'« **Alliance Hospitalière** » en septembre 2017, groupement de plusieurs établissements **privés non lucratifs** d'intérêt collectif, désirant travailler ensemble sur les thèmes de l'hygiène hospitalière, de la gestion des médicaments, des analyses biologiques, de l'information médicale, de la formation professionnelle, du parcours des patients...

Enfin, l'Hôpital a accueilli 60 salariés du groupe L'Oréal lors d'une journée de solidarité « **Citizen Day** » le 5 juillet 2017, autour d'activités de socio-esthétique, de réalisation de fresques murales, de baby-foot en kit ou de peinture.



Création de l'Alliance Hospitalière, septembre 2017.



Citizen Day, 5 juillet 2017.

4- Etablissements du champ du logement et de l'insertion



CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE - CHRS PARIS 11^{ème}

Mission :



Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Merice » accueille des femmes seules en situation d'exclusion sociale. L'objectif de l'équipe est de les accompagner vers un logement autonome et pérenne tout en répondant à leurs besoins fondamentaux et en favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

La problématique du logement en général sur Paris est très difficile, les créations de logements étant insuffisantes pour faire face aux besoins constatés. La situation des femmes isolées est elle aussi très tendue. La ville de Paris, au travers notamment du Pacte Parisien Logement Pour Tous, tente d'intensifier la production de logements mais le délai d'attente pour l'obtention d'un logement social sur Paris est de l'ordre de plusieurs années.

Faits marquants 2017 :

Le CHRS a enfin atteint la pleine capacité autorisée à compter d'avril 2017 soit 68 places. Pour rappel, l'établissement disposait de 60 places en 2015 puis de 64 en 2016 et enfin de sa capacité totale en 2017. Les places sont réparties aujourd'hui en 37 places au sein de la structure collective près de la place de la Nation et 31 places en appartements diffus.

Cette évolution s'est faite grâce à deux facteurs :

- d'une part, l'**humanisation des chambres** : passage de 43 places à 37 places sur le site du passage du Trône (Paris 11^{ème}) par création de chambres seules et diminution de chambres partagées par deux résidentes (réalisé mi 2016 avec un impact en année pleine en 2017),
- et d'autre part la recherche de nouvelles places en **appartements « diffus »** pour compenser la diminution des places dans le 11^{ème} arrondissement et pour augmenter la capacité globale. C'est grâce au

partenariat avec les **résidences hôtelières** Parme, et à la mise à disposition de chambres individuelles au sein des foyers d'étudiants et de jeunes actifs de la Société Philanthropique et de studios à la résidence Greffulhe à Levallois Perret que les 31 places à l'extérieur du CHRS ont pu être fournies. Seuls 4 studios sont loués dans le parc privé.

En 2017, la réflexion sur l'organigramme et l'organisation du travail a été au cœur de l'actualité. Ainsi il est apparu nécessaire de retrouver un directeur à temps plein (après un test à 0.3 ETP en 2016), ce qui a été fait à compter d'août 2017 par la promotion du chef de service en place, M. Pierre LARRABURU. Le litige avec l'ancien directeur s'est dénoué en 2017. Le poste de chef de service a été supprimé et une fonction de coordonnateur des travailleurs sociaux a été créée en 2018. Par ailleurs, afin de stabiliser l'équipe et de

diminuer le recours à l'intérim, des postes de surveillants de nuit ont été pourvus en CDI.

Les équipes ont beaucoup travaillé sur la dynamique qualité en révisant les outils de la loi 2002-2 (livret d'accueil, contrat de séjour, contrat de fonctionnement...) et en nommant un référent qualité.

L'établissement a été occupé à 95 % en 2017. Le public accueilli rencontre des **difficultés sociales multiples** majoritairement liées soit à un parcours d'exil ou à une

longue période de rue. 24% des femmes accueillies sont de nationalité française (en augmentation), 76% de nationalités étrangères. L'établissement constate un **vieillessement des femmes** accueillies, une **précarité** de plus en plus importante et des **troubles psychiques** associés inhérents ou à l'origine de leur parcours de rue.

Afin de mieux répondre à cette dernière thématique, des partenariats ont été développés avec le Centre Médico-Psychologique du secteur, avec le centre Minkowska, et les professionnels ont participé au projet Santé Plurielle et au Conseil local de santé mentale du 11^{ème} arrondissement.



Les locaux du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale MERICE, Paris 11^{ème}.

MAISON HARMONIA – LEVALLOIS-PERRET (92)

Mission :



La Société Philanthropique a développé, en collaboration avec deux associations de parents, « Maisons Pour la Vie » et le « Chemin de Pierre », un projet d'habitat partagé pour adultes atteints de troubles du spectre autistique et/ou déficiences intellectuelles, leur permettant de vivre dans un milieu se rapprochant du milieu ordinaire, tout en bénéficiant de services à la personne et d'un encadrement les accompagnant vers cette évolution.

Le projet a été dénommé « Maison Harmonia » et porte sur l'hébergement de sept personnes, chacune disposant de son logement indépendant des autres et constituant sa résidence principale.

Les objectifs de Maison Harmonia sont les suivants :

- Répondre à des besoins identifiés de manques de places pour les personnes autistes et/ou déficientes intellectuelles, sans se substituer aux services et établissements médico-sociaux existants
- Vivre chez soi tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et d'espaces de vie collectifs
- Tendre vers l'épanouissement des personnes accueillies et leur ouverture aux autres et au monde
- Permettre le développement de la personne dans sa globalité par un accompagnement individualisé
- Favoriser un lien privilégié avec la famille grâce à une souplesse de fonctionnement et en laissant à la famille toute sa place dans l'accompagnement de leur proche sur certains volets de sa vie

Le projet de la Maison Harmonia a été construit hors du champ médico-social, avec le soutien du Conseil Départemental des Hauts de Seine, lequel accorde à chaque habitant, une Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) permettant de financer les aides humaines destinées à compenser leur handicap. Ces PCH sont mutualisées au sein d'un service : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (**SAAD**) **Maison Harmonia**, service créé spécifiquement et qui recrute les professionnels formés à l'autisme, pour délivrer les aides humaines.

Faits marquants 2017 :

L'ouverture de la Maison Harmonia s'est opérée en **septembre 2017** après l'obtention de l'autorisation de créer un Service de Soins et d'Accompagnement à domicile (SAAD) (arrêté du Conseil Départemental des Hauts de Seine du 1^{er} Août 2017), le recrutement et la formation

des salariés du SAAD et de gros travaux d'aménagement.

La Maison est adossée à la résidence Autonomie Greffulhe à Levallois Perret. Une partie du 1^{er} niveau et une autre du rez-de-chaussée de la résidence ont été reliées par

un escalier. Cela permet que chaque habitant dispose d'un studio individuel de 25m² et partage des espaces communs au rez-de-chaussée : cuisine, salon, salles spécifiques pour activités diverses... Une entrée distincte de la résidence autonomie a été créée.

Le sous-sol a été rénové et profite à tous les habitants de l'immeuble: lingerie, salle d'activité, balnéothérapie, salle de psychomotricité, espace bien-être, espace snoezelen. Les habitants peuvent aussi profiter du grand parc entourant la maison.

Depuis l'ouverture de ce nouveau dispositif, un comité de suivi est organisé chaque mois. Il permet de réinterroger régulièrement les modalités d'accompagnement des habitants et des familles, les aspects juridiques, économiques, la gestion des ressources humaines ...

Au 31 décembre 2017, **6 jeunes adultes** vivent à Maison Harmonia. Leur moyenne d'âge est de 22,8 ans ; 4 d'entre eux ont entre 18 et 20 ans.

50% des habitants viennent de Paris, 17% du 78, 17% du 95, 17% du 92. 3 habitants sur 6 vivaient auparavant en IME ; 2 habitants vivaient en foyer de vie. Une habitante vivait au domicile de sa mère.

11 dossiers de demandes d'admission ont été traités :

- 45 % ont donné lieu à une admission
- 18% ont donné lieu à une période de stage qui n'a finalement pas découlé sur une admission
- 9% ont donné lieu à une interruption du stage en raison d'un choix de vie différent
- 27% n'ont pas été admissibles suite à l'étude de leur dossier



Salon Maison Harmonia.



Salle Snoezelen.



Professionnels de Maison Harmonia, en formation.

L'ouverture de ce SAAD a permis de créer plusieurs emplois nouveaux. Par ailleurs, **4 volontaires du service civique** (VSC) ont intégré le projet et une équipe de **bénévoles** se mobilise pour soutenir et accompagner les habitants.

A l'origine de Maison Harmonia, il y a Thibault de Dinechin.

La rencontre entre la Société Philanthropique et ce père de deux adultes autistes, fondateur de l'association « Maisons Pour La Vie », a permis la concrétisation d'un projet d'hébergement alternatif qu'il avait en tête depuis plusieurs années. Une troisième association, « le Chemin de Pierre » est venu compléter le partenariat. C'est néanmoins la Société Philanthropique qui est seul gestionnaire et responsable du projet aujourd'hui.

En hommage à son épouse disparue, la première Maison Harmonia porte le nom « Pascale de Dinechin ».

Un « chez-soi » pour adultes autistes : une nouvelle offre entre le domicile et l'établissement spécialisé.



Activité peinture.

4 FOYERS D'ÉTUDIANTS ET DE JEUNES ACTIFS - PARIS

Mission :



Les quatre foyers d'accueil pour étudiants et jeunes actifs (FEJA) proposent près de 400 places dans Paris, à proximité d'écoles ou universités. Ils offrent une première solution de logement à coût modique, dans un cadre soigné, pour celles et ceux qui débutent dans leur vie professionnelle ou leurs études.

Ouvertes aux nationalités du monde entier, elles sont garantes de convivialité et d'échanges culturels. Les 4 sites géographiques des foyers ont des particularités liés aux publics accueillis et à la nature des bâtiments mais ont en

commun de favoriser l'accueil, le partage et la tolérance dans ces lieux de vie collectifs.

Pour mémoire les 4 sites géographiques sont :

Foyers Paris Nord :

Foyer Marjolin, 37 rue Eugène Carrière - 75018 Paris

Foyer Arenberg, 97 rue de Meaux -75019 Paris

Foyers Paris Sud :

Foyer Les Feuillantines, 12 rue des Feuillantines -75005 Paris

Centre d'Accueil International, (CAI), 9 rue du Moulin Vert - 75014 Paris

Faits marquants 2017 :

Les quatre foyers ont poursuivi leurs très bons taux d'activité : entre 96 et 99 % pour 3 des foyers et un taux d'activité conjoncturel de 87% au centre d'accueil international lié aux difficultés de remplacement d'un salarié au début de l'année. Ce taux dépasse les 96% à nouveau depuis la rentrée de septembre 2017.

236 jeunes ont été admis dans les différents foyers en 2017. Ils ont en moyenne **23 ans** et poursuivent des cursus scientifiques et littéraires dans les universités parisiennes.

Chaque site développe des partenariats avec des **lycées ou universités** selon sa localisation mais va rechercher également à échanger avec des entreprises qui favorisent le **travail en alternance**. Par ailleurs, les foyers accueillent des mineurs

non accompagnés en partenariat avec la Fondation d'Auteuil et des jeunes femmes en réinsertion en lien avec le CHRS de l'association.

Les foyers accordent une grande importance à la qualité de l'accueil et de l'environnement mais également aux travaux nécessaires pour répondre aux besoins des jeunes accueillis. Les investissements portent sur la rénovation des chambres et sur la sécurité de l'établissement. Le travail sur la programmation pluriannuelle des investissements est en cours ainsi que l'installation d'un logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO).

Enfin les équipes se sont lancées dans une démarche qualité et gestion des risques (Quali'Foyer) permettant de structurer, formaliser, évaluer encore mieux les services rendus.

Les deux foyers de Paris Sud ont également raffermi leur identité numérique en modifiant

leurs adresses électroniques et surtout en récréant un **site internet** plus moderne. Ce nouveau **portail numérique** est commun aux logements à vocation sociale de l'association et permet un dialogue avec les demandeurs de logements et les résidents qui peuvent formuler leurs demandes spécifiques par l'intermédiaire de cet outil. Le nouveau site web est le suivant : **[www.logements-philanthropique](http://www.logements-philanthropique.com)**.



FEJA Feillantines, Paris 5^{ème}.



FEJA Marjolin, Paris 18^{ème}.



FEJA Arenberg, Paris 19^{ème}.



FEJA Moulin Vert, Paris 14^{ème}.

CENTRE DE GESTION DE LOGEMENTS A VOCATION SOCIALE – PARIS 5ème

Mission :



La Société Philanthropique est propriétaire et gestionnaire d'un parc de 688 logements sociaux et 9 commerces de proximité, répartis dans 15 adresses différentes dans Paris et sa petite couronne ainsi qu'à Châteauneuf (41). Les deux tiers du parc existant concernent des studios et deux-pièces.

Les logements sont loués à des tarifs très faibles par

rapport aux loyers de référence à Paris.

Les locataires bénéficient d'aides au logement différentes en fonction du statut de l'immeuble, conventionné ou pas : 43% du parc permet aux locataires avec de très faibles ressources de ne payer que les charges, le loyer étant pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales ; 43% du parc est sous le régime du non conventionné avec un bail classique et un loyer à la relocation à environ 9,5 euros le m². Enfin, 14% du parc reste toujours sous le régime de la loi de 1948 avec des loyers très modestes.

La demande de logements sociaux est toujours largement excédentaire par rapport à l'offre que peut proposer l'association.

Faits marquants 2017 :

L'évènement marquant de 2017 a été le transfert des activités de gestion des logements à vocation sociale du 15 rue de Bellechasse Paris 7^{ème}, au 12 rue des Feuillantines dans le 5^{ème} arrondissement de Paris au sein d'un des foyers d'étudiants et de jeunes actifs.

La gestion des logements à vocation sociale avait historiquement toujours été réalisée au sein des mêmes locaux que le siège social, jusqu'à engendrer une confusion dans les rôles des uns et des autres. Depuis plusieurs années, la structuration de ce pôle logement en y rattachant les foyers d'étudiants et de jeunes actifs (FEJA) Paris Sud, avait donné un nouveau cadre d'action et une identité plus marquée à cette activité.

La finalisation de cette nouvelle organisation a été le déménagement à l'été 2017 et **le regroupement des équipes sur un même site dans le 5^{ème} arrondissement** de Paris. Cela a été l'occasion de renforcer la motivation des équipes et la réorganisation de leurs postes, la mutualisation des tâches pour plus d'efficacité encore. Les locaux rénovés ont accueilli ce regroupement d'**équipes très impliquées, motivées et toujours souriantes**. Elles ont ainsi pu rénover leurs outils de communication, en particulier le site Internet dédié aux logements de l'association.

Le rôle des **13 gardiens et gardiennes** a fait l'objet d'une attention particulière en

2017 du fait en particulier de 3 départs à la retraite de professionnels présents depuis de très longues années à la Société Philanthropique. Véritables acteurs de proximité, ils travaillent en lien de plus en plus étroits avec les services du 5^{ème} arrondissement. Une enquête sur leurs conditions de travail a été réalisée et a permis de mesurer leur satisfaction à une grande majorité.

En matière de logements à vocation sociale, 32 logements ont pu être attribués en 2017 (dans la moyenne des années précédentes) soit seulement 4,7% des demandes. Les relogements concernent des studios et des 2 pièces pour 80%. Les nouveaux locataires ont en moyenne 38 ans et sont pour plus de la moitié des personnes seules (divorcées, séparées, ou célibataires avec ou sans enfants).



*Immeuble 187 Boulevard Murat,
Paris 16^{ème}.*



*Immeuble 25-29 rue d'Alsace,
Clichy.*



Immeuble 3 avenue Saint-Mandé, Paris 12^{ème}.



Immeuble 45 rue Jeanne d'Arc, Paris 13^{ème}.

5- Etablissements pour personnes âgées



EHPAD LE CHÂTEAU – CHÂTEAUVIEUX (41)

Mission :



L'EHPAD « Le Château » à Châteauneuf, village situé près de Saint Aignan et du zoo de Beauval dans le Loir et Cher, accueille 76 personnes âgées n'ayant plus, partiellement ou totalement, leur autonomie de vie, et leur propose un accompagnement médical et paramédical jusqu'au bout de la vie ainsi que des prestations hôtelières et d'animation dans le respect de la dignité de chacun.

L'établissement accueille des résidents en séjour permanent ou temporaire. Il est situé à 42 Kms au sud-est de Blois, dans une zone rurale, dans un environnement calme et bordé d'un parc de 20 hectares.

Faits marquants 2017 :

L'année 2017 a été marquée par l'absence pour maternité de la directrice et son remplacement par deux directeurs successivement. Cela n'a pas permis de mener à son terme la réflexion engagée sur le projet d'établissement, travail qui reprend en 2018.

Toutefois plusieurs projets importants sont à signaler en 2017 :

Tout d'abord en matière logistique, il est à signaler que l'établissement a investi pour **réintégrer l'activité de lingerie** pour le linge plat dans l'enceinte de l'établissement et assurer de bonnes conditions de travail à la lingère. D'autre part, la restauration a été confiée à partir de février 2017 à une société de **restauration extérieure** tout en maintenant la production sur place. Enfin le **changement de logiciel de planning** a facilité (après formation), la consultation et la possibilité de faire des demandes d'absence à distance simplifiant ainsi les décomptes et l'organisation des emplois du temps.

En matière de formation, l'établissement poursuit sa politique de soutien aux

formations internes en particulier pour obtenir le diplôme d'aide-soignante, la concurrence pour le recrutement étant vive par rapport aux hôpitaux publics, et le turn over dans ce métier étant très important. Il est à signaler néanmoins, une augmentation du coefficient de rémunération des aides-soignantes diplômées cette année avec une progression sur 3 ans grâce à un avenant à la convention collective.

Par ailleurs, dans un contexte de désertification médicale, l'établissement a participé à un projet **d'expérimentation de téléconsultations** entre l'EHPAD et la nouvelle maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ouverte à Noyers sur Cher (à quelques kilomètres de l'EHPAD).

Afin d'assurer la continuité des soins et éviter des déplacements aux résidents, des plages de téléconsultation seront mises en place avec les médecins généralistes de la maison de santé pour les résidents de l'EHPAD. Le conseil régional du Centre et le département du Loir et Cher ont financé ce dispositif à hauteur de 28 K€. Il devrait être fonctionnel à la fin du premier semestre 2018

et serait un des rares projets de ce type de la région Centre.

La moyenne d'âge des résidents a été de 90 ans en 2017. Le nombre d'entrées et de sorties a doublé par rapport aux années précédentes en particulier du fait du développement de l'**hébergement temporaire**

temporaire. Cette formule, qui permet à des résidents des séjours de quelques semaines à quelques mois dans l'établissement, peut encore se développer largement et permet des séjours de répit aux résidents comme à leurs proches.



Rencontres intergénérationnelles, EHPAD Le Château, Châteauneuf.

EHPAD GUTIERREZ DE ESTRADA – BRUNOY (91)

Mission :



L'Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Gutierrez de Estrada à Brunoy, dispose de 67 places dont une place d'hébergement temporaire.

Son projet s'articule autour de 4 missions principales : accueillir et accompagner ; offrir un cadre de vie agréable ; prendre soin et maintenir la vie sociale. Cela conduit à protéger et garantir le respect et la dignité de chacun.

L'établissement revendique une approche gériatrique humaniste visant à la prise en compte, et pas seulement en charge, de chacun et chacune. L'établissement souhaite « donner de la vie aux jours » et non « des jours à la vie », c'est-à-dire identifier les obstacles au quotidien pour y apporter des solutions et se questionner en permanence. Le projet de la maison est d'en assurer la sécurité, de respecter le droit à l'intimité et la liberté de chacun dans un lieu sécurisé sans être sécuritaire.

Les équipes considèrent que le lien social est vecteur de construction et de maintien de l'identité et qu'ainsi les proches font partie intégrante de la vie de l'établissement.

Le « vivre ensemble », la liberté d'aller et venir sont des éléments clés de l'accompagnement des personnes accueillies notamment des personnes désorientées. L'établissement privilégie la convivialité dans son approche insistant sur la dimension lieu de vie et d'animation de l'EHPAD.

Faits marquants 2017 :

En 2017, l'établissement a beaucoup travaillé avec des architectes. Il s'agissait d'une part de trouver des solutions à la difficulté architecturale que représente deux bâtiments qui ne communiquent que par des ascenseurs qui sont sur sollicités, et qui imposent des déplacements interminables aux résidents et aux professionnels, et d'autre part d'envisager des transformations de chambres doubles en chambres individuelles (difficulté à remplir les chambres doubles).

Par ailleurs, le permis de construire pour la **construction d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)** a été déposé et obtenu. Les travaux devraient débuter en juin 2018 et se terminer fin 2018.

L'association a par ailleurs acquis une **parcelle boisée mitoyenne de l'EHPAD** afin de créer un **espace intergénérationnel** ouvert sur le quartier et capitaliser sur un projet de construction ultérieure sur un foncier détenu par l'association. Cette acquisition et ce projet se sont faits en liens très étroits avec la mairie de Brunoy.

En terme d'organisation du travail, l'établissement a été retenu pour un projet, promu par l'ARS, de **mutualiser une infirmière de nuit** avec 3 EHPAD voisins. D'autre part, le médecin coordonnateur a pu bénéficier d'une augmentation de son temps de travail sur le site. L'établissement a participé à un projet de l'ARS de déploiement d'accompagnement des EHPAD dans

l'amélioration de la prise en charge médicamenteuse et a créé des **ateliers thérapeutiques artistiques** pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, conduits par le psychologue et l'animatrice.

Le déficit est toujours une préoccupation très importante de l'établissement et le Contrat

Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), à négocier en 2018 pour la période 2019-2023, sera essentiel pour inverser cette tendance. La modification des cadres tarifaires (ERRD, EPRD, dotation dépendance...) ajoute de la complexité à la gestion. 2017 a vu également le début des réflexions sur le projet d'établissement 2018-2022.



Jardin de l'EHPAD Gutierrez de Estrada, Brunoy.



Sortie organisée au parc Caillebotte.



Atelier d'art floral.

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE ZEMGOR - CORMEILLES-EN-PARISIS (95)

Mission :



La Résidence Médicalisée Zemgor à Cormeilles en Parisis, plateforme de services pour personnes âgées dépendantes offre une palette très complète de services : de l'hébergement permanent (208 lits), de l'accueil de jour (12 places) et une plateforme de répit pour les aidants. L'établissement est ouvert à tous, habilité à l'aide sociale et accueille encore une

quinzaine de résidents russes aujourd'hui.

Pour les personnes accueillies présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés, l'établissement propose depuis 2013 un PASA de 12 places (Pôle d'activités et de Soins Adaptés) et une Unité d'Hébergement Renforcé (UHR de 14 places) depuis 2014. Par ailleurs, une unité spécifique pour 14 personnes psychotiques vieillissantes fonctionne depuis fin 2015 avec un projet et un accompagnement dédié à la réduction des troubles du comportement de ces résidents.

Faits marquants 2017 :

L'activité de l'année 2017 s'est terminée avec la quasi-totalité des 208 lits pleins en hébergement permanent alors que le premier semestre avait été impacté par l'absence totale des médecins titulaires, ce qui ralentissait le process d'admissions. Le taux d'occupation global est ainsi de 96% sur l'année. En effet, des absences pour maladie du corps médical et un départ à la retraite ont nécessité de recourir d'une part à de l'**intérim médical**, d'autre part à élaborer une convention avec le nouveau centre de santé voisin, Chabrand Thibault pour la mise à disposition de médecins généralistes. Il est à signaler aussi la coopération avec le centre hospitalier d'Evreux qui met à disposition de l'établissement un temps de médecin spécialiste psychiatre.

En matière d'activité, il est à souligner le déploiement de la plateforme de répit pour les **aidants**, la **Maison de l'Entraide**, qui est

passée d'une file active de 88 personnes en 2015 à 131 en 2016 et 146 en 2017. Ce dispositif, qui couvre 34 communes, est de mieux en mieux identifié tant par les aidants eux même que par les professionnels. La conférence des financeurs du Val d'Oise, l'ARS et la CNAV soutiennent ce développement et ont alloué des crédits cette année pour répondre au besoin croissant de **relais-répit** à domicile.

L'association, voulant toujours plus être présente pour les personnes âgées et les personnes vieillissantes en situation de handicap, a répondu en 2017 à un **appel à projets** pour la création d'un EHPAD de 76 lits et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 15 places à Sannois, à moins de 10 mn de l'établissement, visant des synergies avec la résidence Zemgor. Ce projet a été classé 2^{ème} sur 8 propositions d'associations.

La démarche qualité est toujours en pointe dans l'établissement et intègre, outre la

gestion des risques, une dimension de **démarche environnementale**. La structure a participé cette année à un projet « prise en charge médicamenteuse en EHPAD » piloté par l'ARS. Elle a travaillé, dans son plan

d'actions qualité unique (PAQUE), en particulier sur la question de « **la personnalisation de l'accompagnement** » et a pu obtenir des crédits pour installer 25 rails lève malade supplémentaire dans les chambres des différents bâtiments pour favoriser les conditions de travail.



Passerelle reliant deux bâtiments de l'EHPAD Zemgor, Corneilles-en-Parisis.



Fête des « Olympiades ».



Moment de convivialité en musique pendant le repas.



Animation autour de la danse.

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Résidence Greffulhe à LEVALLOIS-PERRET (92) et Résidence Marthe Andrée Lucas à NEUILLY-SUR-SEINE (92)

Mission :



Les deux résidences de Neuilly et de Levallois accueillent des personnes âgées valides et autonomes. Elles proposent un cadre de vie agréable, chaleureux et familial prenant en compte toutes les dimensions du parcours de vie d'une personne : hébergement, sécurité, vie sociale, restauration dans le respect de leur liberté et dignité.

Les deux structures poursuivent leur collaboration sur plusieurs dossiers permettant ainsi à chacun d'être plus efficace.

En lien avec la loi « d'Adaptation de la Société au Vieillessement » de décembre 2015, les missions des deux résidences se sont élargies à la prévention de la dépendance. Depuis 2017, elles perçoivent ainsi un forfait « autonomie » de la part de la nouvelle conférence des Financeurs du département des Hauts de Seine, ce qui leur permet de réaliser plus d'actions en ce sens.

Faits marquants 2017 :

Une subvention de 66 K€ a été obtenue en 2017 pour la première fois de la part de la conférence des financeurs des Hauts de Seine afin de mettre en place à la fois des actions communes entre les deux résidences et des actions spécifiques à chacune.

Ainsi divers ateliers ont pu débuter en 2017 à la **résidence Greffulhe** : informatique, atelier mémoire, gymnastique douce, écriture... Une chorale a été initiée et plus de conférences lancées. Cette nouvelle dynamique sera poursuivie et étoffée en 2018.

La résidence a connu beaucoup de travaux en 2017 : tout d'abord des **travaux dans les salles de bain** afin de supprimer

progressivement les baignoires « sabots » et installer des douches à l'italienne, d'autre part des travaux de structuration du bâtiment pour créer, sur une partie du rez de chaussée et une partie du 1^{er} étage (relié par la création d'un escalier), une nouvelle activité de l'association. En effet, face à la diminution du taux d'occupation de la résidence, notamment du fait de la diminution de la durée moyenne de séjour, l'association, propriétaire du bâtiment de 6 étages, a décidé de consacrer 450 m² à la création d'un modèle innovant d'habitat inclusif pour des adultes autistes. Cela a entraîné de **lourds travaux** jusqu'à l'été 2017 et la nouvelle activité « Maison Harmonia » a ouvert en septembre 2017. Les locaux du sous-sol ont également été rénovés tant à

destination du nouveau public que des résidents seniors.

La **mixité des publics accueillis** s'est renforcée en 2017 puisque, outre l'arrivée de jeunes artistes en septembre 2017, la résidence a également proposé à **4 jeunes volontaires en service civique** une contrepartie en logement de leur action auprès des personnes autistes. Par ailleurs, l'établissement a poursuivi l'accueil de 6 étudiants et a également proposé 3 appartements à des **femmes en situation de précarité**, qui après un séjour au CHRS de l'association, avaient besoin d'un logement temporaire le temps de trouver un logement définitif. Ces nouveaux publics cohabitent dans de bonnes conditions avec les

personnes âgées qui ont en moyenne 88 ans actuellement.

La **résidence Marthe André Lucas à Neuilly** a quant à elle, travaillé sur l'actualisation de **son projet d'établissement 2018-2022**, projet qui a été approuvé par le comité d'administration d'avril 2018. Le travail mené en 2017 de manière participative, a permis de rappeler que l'établissement est un havre de paix au cœur de la ville, que les besoins des personnes accueillies évoluent au regard de leur âge avancé et que cela conduit à dégager des objectifs nouveaux d'adaptation du bâti et des pratiques professionnelles. Ainsi la recherche du bien être de chaque personne accueillie est poursuivie en permanence.



Résidence Marthe André Lucas, Neuilly-sur-Seine.



Résidence Greffulhe, Levallois-Perret.

6- LE SIEGE SOCIAL



SIÈGE SOCIAL – PARIS 7ème

Mission :



Le siège social de l'association a pour mission d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet associatif.

Il développe et coordonne les moyens techniques, financiers et humains des établissements dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques. Il apporte appui et conseil aux établissements, organise et met en œuvre un contrôle de leurs fonctionnements. Il mène par

ailleurs des projets de développement et assure la représentation de l'association.

Le siège social est composé d'une direction générale et de services supports : affaires comptables et financières, ressources humaines, immobilier, qualité-gestion des risques, développement et innovation.

Faits marquants 2017 :

En 2017, l'équipe du siège social a été renouvelée, renforcée et réorganisée.

Tenant compte des ambitions du projet associatif de construire de nouvelles places pour personnes handicapées ou vulnérables, un poste de **coordination des projets et d'innovation sociale** a été créé et pourvu en février 2017.

Ainsi des outils et de nouvelles méthodes de travail ont été mis en place. Le mode de travail en équipe et le mode projet a ainsi été développé, que ce soit pour la construction collective de réponses à appels à projets ou pour piloter des projets d'acquisition.

Dans ce contexte, l'association a pu également développer plus de partenariats, que ce soit avec d'autres associations, des fédérations de représentants de personnes vulnérables, des unions professionnelles, des bailleurs sociaux et favoriser le **mécénat de**

compétences. Les liens avec les **municipalités** ont été renforcés également à l'occasion d'échanges sur des projets de nouvelles activités.

En terme d'accompagnement des établissements sur le plan immobilier, outre la mise en œuvre et le suivi des chantiers de travaux du siège et de la construction de Maison Harmonia, les équipes ont travaillé sur la faisabilité technique et financière de projets de construction sur plusieurs de nos sites : Levallois, Brunoy, rue Georgette Augutte dans le 18^{ème}, entre autres.

Par ailleurs, plusieurs audits ont été lancés sur l'ensemble des établissements afin d'identifier les axes d'amélioration tant en matière énergétique, (et bilan carbone) qu'en matière d'accessibilité des bâtiments. Enfin un logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur a été choisi par l'association afin de travailler dans

des démarches préventives plutôt que curatives.

La phase 2 des travaux de modernisation du siège s'est déroulée toute l'année. Ces travaux ont concerné la rénovation des locaux du bâtiment dit Bellechasse : les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} étages ainsi que le ravalement complet du site.

En matière de ressources humaines, le siège s'est mobilisé pour anticiper le départ à la retraite d'un directeur fin 2017 et pourvoir à l'absence pour maladie ou maternité de deux directeurs.

Le dialogue social a été permanent et les négociations sur la mise en œuvre des ordonnances Macron concernant la modification du fonctionnement des

instances de représentation du personnel ont débuté en fin d'année (suppression des comités d'entreprise, des délégués du personnel et des comités d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT), et remplacement par un comité social et économique (CSE).

Enfin, la Direction Générale a poursuivi les réunions avec les directeurs et assuré la représentation de l'association auprès des partenaires publics et privés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la Société Philanthropique défend le fait associatif et démontre son adaptation permanente à son environnement en proposant des solutions innovantes tenant compte des nouveaux besoins de la société.



Réunion des directeurs de l'Association, site de Bailly.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE LA SOCIETE PHILANTHROPIQUE 2017

PROTECTION DE L'ENFANCE

- Centre Maternel – Maison de la Mère et de l'Enfant – Paris 18ème
- Maison d'Enfants à Caractère Social – Abri Temporaire d'Enfants – Paris 13ème
- Centre d'Accueil Parents-Enfants – Villa Excelsior – Cannes (06)

HANDICAP ENFANTS-ADULTES

- Institut d'Education Motrice Croix-Faubin – Paris 11ème
- Institut d'Education Motrice Le Château de Bailly – Bailly (78)
- Institut Médico-Educatif Ladoucette – Drancy (93)
- SESSAD L'Escabelle – Drancy (93)
- Foyer de Vie Saint-Joseph – Paris 18ème
- Centre d'Activités de Jour Saint-Joseph – Paris 18ème

SOINS ENFANTS - ADULTES

- Hôpital Goüin – Soins de Suite et Réadaptation/Centre de Santé – Clichy (92)
- Centre Médico-Psychologique – Paris 18ème

LOGEMENT - INSERTION

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Merice – Paris 11ème
- Foyer d'Etudiants et de Jeunes Actifs – Centre d'Accueil International – Paris 14ème
- Foyer d'Etudiants et de Jeunes Actifs – Arenberg- Paris 19ème
- Foyer d'Etudiants et de Jeunes Actifs – Feuillantines – Paris 5ème
- Foyer d'Etudiants et de Jeunes Actifs – Marjolin – Paris 18ème
- Logements à Vocation Sociale (Paris, Boulogne, Vincennes, Clichy)
- SAAD Maison Harmonia – Levallois-Perret (92)

PERSONNES ÂGÉES

- Résidence Autonomie Greffulhe – Levallois-Perret (92)
- Résidence Autonomie Marthe Andrée Lucas – Neuilly-sur-Seine (92)
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – Le Château- Châteauvieux (41)
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – Gutierrez de Estrada – Brunoy (91)
- Résidence Médicalisée Zemgor – Corneilles-en-Parisis (95)

ASSOCIATION

- Siège social – Paris 7ème

SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE
Depuis 1780



Société Philanthropique
Association Reconnue d'Utilité Publique
15 rue de Bellechasse - 75 007 Paris
Tél : 01 45 51 54 10 Fax : 01 45 55 93 70
www.societe-philanthropique.fr